



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Technicolor : la Cour d'Appel de Versailles confirme la validité du plan de sauvegarde

Paris, 18 Novembre 2010 – La Cour d'Appel de Versailles a rejeté ce jour le recours des porteurs de titres super subordonnés (TSS) et confirmé la validité du plan de sauvegarde de Technicolor (Euronext Paris : TCH ; NYSE : TCH), mis en œuvre le 26 mai 2010.

A propos de Technicolor

Technicolor regroupe des professionnels de l'industrie créative et technologique au service de la création, de la gestion et de la fourniture de contenu de divertissement pour le consommateur final. Grâce à sa culture d'innovation s'appuyant sur une structure de recherche dédiée, l'activité Licences du Groupe est un atout solide, riche d'un portefeuille étendu de brevets portant sur les technologies du son et de l'image. Technicolor est également un fournisseur majeur de services de pointe en matière d'effets spéciaux, d'animation et de post-production pour le cinéma, la télévision et l'industrie des médias. Proche des opérateurs et des diffuseurs, Technicolor se place parmi les leaders mondiaux de services de distribution de contenu numérique et de produits d'accès pour la maison, comme les décodeurs et les passerelles résidentielles. Enfin, la société est un fournisseur important de médias physiques ; l'un des leaders mondiaux pour le traitement de films et l'un des plus grands fabricants et distributeurs indépendants de DVD et disques Blu-ray™.

Euronext Paris : TCH • NYSE : TCH • www.technicolor.com

Relations Presse : +33 1 41 86 53 93
technicolorpressoffice@technicolor.com

Relations Investisseurs : +33 1 41 86 55 95
investor.relations@technicolor.com

Relations Actionnaires : 0 800 007 167
shareholder@technicolor.com